

Note Méthodologique : signalisation de sécurité au travail

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Le conseil en signalisation de sécurité au travail vise à prévenir les risques et garantir la sécurité des collaborateurs.

- Optimiser les dispositifs de signalisation sur site.
- Assurer la conformité avec les normes françaises et européennes.
- Communiquer clairement consignes, dangers et interdictions.
- Réduire les accidents et améliorer les conditions de travail.

Point clé : Une inspection physique sur site est indispensable pour évaluer l'état réel des installations et de la signalisation.

Objectifs de la mission

- Identifier précisément les zones de danger propres à chaque environnement.
- Mettre en place des supports signalétiques clairs et adaptés.
- Réduire les incidents liés à une signalisation insuffisante ou inadaptée.
- Aligner la signalisation avec NF X08-003 et la directive 92/58/CEE.
- Former et sensibiliser les équipes à la compréhension des signaux.

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic sur site des dispositifs et zones à risques existants.
- Analyse documentaire et réglementaire (registres de sécurité, plans d'évacuation, consignes internes) et vérification de conformité.
- Recommandations hiérarchisées et plan d'action (choix des supports, localisation, messages, formation).
- Accompagnement de la mise en œuvre (coordination fournisseurs, supervision des installations).
- Audits réguliers et reporting clair aux responsables sécurité.
- **Livrable final :** rapport détaillé incluant diagnostic, recommandations prioritaires, plan d'action et supports de communication adaptés.

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial sur site

- État des lieux des équipements et dispositifs, accès et zones à risques, habitudes de travail.
- Identification des manquements, doublons et anomalies impactant la perception des risques.
- Résultat : constats et écarts documentés pour action.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Examen des registres de sécurité, plans d'évacuation, consignes internes.
- Vérification de la cohérence entre documents et signalisation réelle.
- Évaluation de conformité aux normes françaises et européennes.
- Résultat : écarts de conformité et de cohérence identifiés.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Préconisations précises adaptées aux besoins et contraintes de l'entreprise.
- Choix des supports, localisation optimale, messages à diffuser, formation des employés.
- Hiérarchisation selon urgence et impact sur la sécurité.
- Résultat : plan d'action hiérarchisé et opérationnel.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement de la mise en œuvre, coordination avec les fournisseurs.
- Supervision des installations et audits réguliers.
- Reporting clair aux responsables sécurité dans une logique d'amélioration continue.
- Résultat : dispositif pérenne et suivi documenté.

Planning / durée / jalons

La durée dépend de la taille et de la complexité des locaux. Les étapes peuvent être menées sur site et/ou à distance.

Étape	Durée estimée	Format
Diagnostic initial	2 à 5 jours	Sur site
Analyse documentaire	3 jours	À distance
Recommandations & plan d'action	4 à 7 jours	Réunions présentiel/virtuel
Suivi et accompagnement	Variable selon besoin	Audit sur site ou à distance

Rôles & responsabilités

Consultant

- Réaliser le diagnostic sur site.
- Conduire l'analyse documentaire et la vérification de conformité.
- Élaborer les recommandations et le plan d'action hiérarchisé.
- Accompagner la mise en œuvre (coordination fournisseurs, supervision), audits réguliers et reporting.

Client

- Fournir plans, inventaires des dispositifs, registres de sécurité et documents liés aux risques.
 - Permettre l'inspection physique sur site des installations et zones à risques.
 - Participer aux réunions de travail, pilotage à distance et ateliers de sensibilisation.
 - Recevoir et exploiter les reportings transmis aux responsables sécurité.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Plans des installations et plans d'évacuation.
 - Inventaire des dispositifs signalétiques existants.
 - Registres de sécurité.
 - Consignes internes et documents liés aux risques professionnels.
 - Accès aux sites et zones à risques pour l'inspection sur place.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Réunions de travail à distance pour le pilotage et les comptes rendus.
 - Reporting clair transmis aux responsables sécurité.
 - Audits réguliers pour assurer la pérennité des dispositifs.
 - Préconisations hiérarchisées selon l'urgence et l'impact sur la sécurité.
 - Mise en œuvre dans une démarche d'amélioration continue.
 - Ateliers participatifs possibles pour la sensibilisation des équipes.
-